générations FUTURES

DES NÉONICOTINOÏDES DANS NOS ASSIETTES !

IL N'Y A PAS QUE LES ABEILLES QUI EN MANGENT : VOUS AUSSI !

NÉONICOTINOÏDES: DE QUOI PARLE-T-ON?

Les insecticides néonicotinoïdes sont connus pour être des tueurs d'abeilles, car ce sont des neurotoxiques très puissants et très persistants dans l'environnement.

Mais savez-vous qu'ils ont aussi des propriétés toxicologiques inquiétantes pour la santé humaine?

Pour le Docteur Nicolle de l'Alerte Médecins Pesticides (AMLP)* des études scientifiques connaissent pour certaines de ces substances:

UNE TOXICITÉ NEUROLOGIQUE

de l'acetamipride et de l'imidaclopride chez les mammifères, touchant principalement le cervelet.

UNE PERTURBATION ENDOCRINIENNE

chez les mammifères et l'oiseau touchant principalement la thyroïde en particulier pour l'imidaclopride. L'Agence canadienne ARLA considère trois néonicotinoïdes (la clothiadinine , l'acétamipride, le thiametoxam) comme des perturbateurs endocriniens

UNE GÉNOTOXICITÉ ET CYTOTOXICITÉ

cette fois-ci humaine des thiaclopride, clothiadinine, imidaclopride de manière dose dépendante ouvrant la voie à la cancérogenèse et à la mutagenèse. L'Union européenne classe d'ailleurs maintenant le thiaclopride comme reprotoxique probable et cancérogène possible.

Précision de Générations Futures: A ce jour seul le thiaclopride est classé CMR par l'Union européenne (reprotoxique 1B et cancérogène 2).

La question est donc de savoir, si en tant que citoyen, nous pouvons être exposé à ces insecticides dangereux? Au regard des données officielles fournies par la DGCCRF sur la présence des résidus de pesticides dans les fruits et légumes, la réponse pourrait être oui.

Des néonicotinoïdes dans nos assiettes !

Les données officielles de la DGCCRF sur les résidus de pesticides dans les aliments d'origine végétale en France nous montrent que des résidus de néonicotinoïdes sont présents dans nos assiettes. Démonstration...

*https://www.alerte-medecins-pesticides.fr/wp-content/uploads/2015/05/nn-et-an-argumentaire.pdf

COMBIEN D'ÉCHANTILLONS CONCERNÉS ET QUELLES MOLÉCULES RETROUVÉES ?

Pour réaliser ce travail nous nous sommes basés sur les données de la DGCCRF de 2017*.

Alors sur l'ensemble des échantillons analysés combien de résidus de néonicotinoïdes ont été retrouvés?

680

résidus de néonicotinoïdes ont été retrouvés dans 491 échantillons non bios au total.

sur l'ensemble des analyses réalisées dans les plans de surveillance, de contrôle et ciblés en 2017 (5077 échantillons analysés au total)

Ces chiffres concernent l'acétamipride (205 résidus), la clothianidine (18 résidus), l'imidaclopride (203 résidus), le thiaclopride (151 résidus) et le thiametoxam (103 résidus).

140 échantillons contenaient plusieurs résidus de néonicotinoïdes (28,5%).

Ainsi des thés de Chine (9 échantillons) et un échantillon d'aubergines de Thaïlande contenaient 4 résidus différents chacun !
29 échantillons contenaient 3 résidus de néonicotinoïdes différents, 101 échantillons en contenant deux différents.

VOIR DÉTAIL CI-DESSOUS DES MULTI-RÉSIDUS DE NÉONICOTINOÏDES

*Plans de surveillance, de contrôle et ciblé 2017 - l'interdiction des néonicotinoïdes n'est entrée en vigueur en France que le 1er septembre 2018.

TABLEAU SUR LES MULTIRÉSIDUS DE NÉONICOTINOÏDES

Pays origine	Nbre de Neonics par échantillon	Nature échantillons	Nombre d'échantillons concernés
Chine	4	THE	9
Thaïlande	4	AUBERGINES	1
Algérie	3	POIVRONS	1
Chili	3	POMMES ROUGES DE TABLE	1
Chine	3	THE	18
République Dominicaine	3	TOMATES	2
République Dominicaine	3	PIMENTS	1
Inde	3	RIZ BASMATI	2
Réunion	3	POIVRONS ROUGES	1
Thaïlande	3	AUBERGINES	3
Afrique du Sud	2	POIRES BEURRE HARDY	1
Argentine	2	POIRES WILLIAMS	1
Cambodge	2	AUBERGINES	1
Chili	2	POMMES ROYAL	1
Chili	2	POIRES	1
Chine	2	THE	72
République Dominicaine	2	TOMATE	2
République Dominicaine	2	PIMENTS	6
Espagne	2	COURGETTE	1
Espagne	2	POIVRE NOIR	1
France	2	CERISES BURLAT; QUEUES DE CERISE	2
France	2	COURGETTES	2
Maroc	2	POIRES DE TABLE	1
Maroc	2	MELON CHARENTAIS VERT	1
Pays inconnu	2	MELONS CHARENTAIS JAUNES	1
Portugal	2	POIRE	5
Thaïlande	2	AUBERGINES	2

QUELS ALIMENTS ?

Ce sont d'abord les **thés chinois** qui furent les plus gros pourvoyeurs de résidus de néonicotinoïdes en 2017 dans les aliments non bios :
156 échantillons (31,77% des échantillons contenant des néonicotinoïdes) sont à l'origine de 291 résidus.
Mais ensuite on trouve en 2017 de **nombreux autres aliments** contenant souvent des résidus de néonicotinoïdes: des **pommes** (ex : 13 échantillons de pommes du Chili concernés), des **poires** (21 échantillons de poires du Portugal concernés), des **cerises**, des **abricots**, des **piments** (ex : 31 échantillons de République Dominicaine concernés)…
Certaines des productions végétales apportant au total plus de 10 résidus de néonicotinoïdes dans les divers plans de la DGCCRF en 2017 étaient des **productions françaises** (18 échantillons d'abricots et 14 échantillons de cerises ayant chacun un résidu), situation explicable car l'interdiction des néonicotinoïdes n'est entrée en vigueur en France que le 1er septembre 2018.

DÉTAIL DES ÉCHANTILLONS CONCERNÉS PAR DES RÉSIDUS DE NÉONICOTINOÏDES

Denrées 2017 DGCCRF	Nombre d'échantillons non bios contaminés par des néonicotinoïdes
Thé	157
Poires	41
Piments	36
Cerises	28
Abricots	25
Aubergine	18
Okras	18
Pommes	16
Tomates	15
Melons	11
Pois	11
Raisins	11
Courgette	10
Oranges	9
Riz	9
Asperge dolique	8
Laitues	7
Prunes	7
Brocolis	6
Figues	5
Concombre	3
Fraises	3
Mandarines	3

Denrées 2017 DGCCRF	Nombre d'échantillons non bios contaminés par des néonicotinoïdes
Vin	3
Céleri	2
Chou-fleur	2
Grenades	2
Mangues	2
Persil	2
Pitayas	2
Poivrons	2
Avocats	1
Basilic	1
Bettes	1
Blés	1
Christophine	1
Courge	1
Feuille de vigne	1
Graines de ln	1
Haricots secs	1
Maïs	1
Miel	1
Myrtilles	1
Poivre	1
Pomelos	1
TOTAL	491

QUELS PAYS DE PRODUCTION ?

L'origine en 2017 des échantillons non bios contenant des résidus de pesticides est **variée** : c'est d'abord la **Chine avec 157 échantillons concernés** (31,97% du total, pour la quasi-totalité des échantillons des thés), **puis la France avec 79 échantillons** au total pour 83 résidus de néonicotinoïdes sur les 680 retrouvés au total par la DGCCRF, soit 12,2% de l'ensemble des résidus (métropole + Réunion + Martinique + Mayotte), etc.

DÉTAIL DES ORIGINES DES ÉCHANTILLONS CONTENANT DES RÉSIDUS DE NÉONICOTINOÏDES

Pays	Nombre d'échantillons contenant des néonicotinoïdes
Chine	157
France	79*
République Dominicaine	48
Espagne	44
Chili	26
Inde	22
Portugal	21
Thaïlande	16
Kenya	10
Italie	8
Turquie	7
Afrique du sud	6
Inconnu	6
Maroc	5
Cambodge	4
Egypte	4

Pays	Nombre d'échantillons contenant des néonicotinoïdes
Pérou	3
Suriname	3
Argentine	2
Brésil	2
Vietnam	2
Costa Rica	2
Algérie	1
Allemagne	1
Belgique	1
Colombie	1
Grèce	1
Israël	1
Kazakhstan	1
Madagascar	1
Mexique	1
Russie	1
Sénégal	1
TOTAL	491

*Inclus : Réunion, Martinique et Mayotte

CONCLUSION

Cette brève analyse des données 2017 des différents plans de la DGCCRF montre clairement que l'exposition aux néonicotinoïdes ne concerne pas que les pollinisateurs.

En effet **10,67%** des échantillons non bios dans les divers plans d'analyse de la DGCCRF en 2017 **contenaient un ou plusieurs néonicotinoïdes** (soit plus un échantillon sur dix!).

Nous y sommes donc toutes et tous potentiellement exposés.

Sur l'ensemble des échantillons contenant des résidus de néonicotinoïdes:

=> + **de 16% d'échantillons** non bios contenant des résidus de néonicotinoïdes **viennent de productions françaises,**

=> + de **31,5%** de l'ensemble (155 échantillons/491) viennent des pays **de l'Union européenne.**

Cela montre que l'autorisation ou non des néonicotinoïdes en France et en Europe a un impact sur le contenu de nos assiettes en néonicotinoïdes (l'analyse des futures données 2019 de la DGCCRF nous montrera l'impact de l'interdiction des néonicotinoïdes de septembre 2018 en France.).

Ces données montrent également qu'environ les 2/3 des échantillons contenant ces résidus viennent de l'extérieur de l'UE (31,7% des échantillons rien que pour les thés de Chine) : il y aurait lieu de changer la règlementation qui permet d'importer des résidus de pesticides sur des aliments alors même que leur usage est interdit dans l'Union européenne !

DEMANDES

Fort de ces résultats, et alors que les députés s'apprêtent à débattre ce 5 octobre à 16h sur la loi en faveur de la ré-autorisation des insecticides néonicotinoïdes, notre association invite nos élu.es à se demander si la santé de leurs concitoyen.nes et celle de la biodiversité ne mériterait pas de voter contre le retour de ces insecticides néfastes.

Notre association, et le collectif avec lequel elle travaille depuis aout, a déjà montré dans de nombreux documents que les arguments ne manquent pas pour s'opposer à cette ré-autorisation*. A contrario le seul argument que nous oppose les promoteurs de ces produits est d'ordre économique (perte de 50% des rendements) dont il a été démontré qu'il n'était pas très robuste confronté à la réalité des chiffres.

Il serait donc opportun que les parlementaires suivent les scientifiques et les attentes de leur concitoyen.nes qui à près de 70%** ne veulent pas du retour de ces insecticides néfastes!

*https://shaketonpolitique.org/interpellations/stop-neonicotinoide-parlementaires/
**https://www.generations-futures.fr/actualites/sondage-neonicotinoides/